

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1397

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 17

I. – À la fin de l'alinéa 44, substituer à la référence :

« L. 446-3-1 »

la référence :

« L. 443-1 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 47.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.